

<https://eglisealareunion.org/?Messes-du-Nouvel-an-chinois-2018>

Messes du Nouvel an chinois 2018

- Actualité -



Date de mise en ligne : mardi 30 janvier 2018

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

L'Aumônerie catholique invite aux messes du Nouvel an chinois 2018. Ces messes seront célébrées :

- Dimanche 4 février, à 9h30, à Saint-Gilles les Hauts
- Dimanche 11 février, à 16h, à Saint-Louis
- Dimanche 18 février, à 16h, à Saint-Denis (église N.-D. de la Trinité)
- Dimanche 25 février, à 15h30, à Saint-Benoît

Ceux qui le souhaitent pourront déposer leur prière ou une intention de messe à l'entrée de l'église.